

taire ; je ne voulais pas qu'on retrouvât la trace de l'anchon ; j'étais persuadé que nos ennemis en voulaient à ses jours.

— Je refusai donc de parler.

— Aux douceurs succédèrent alors les mauvais traitements ; sans motif, on m'envoyait à la chambre de discipline.

— La chambre de discipline ! Qu'est-ce que cela ?

— C'est un horrible supplice, madame. Il faut, sous l'œil des gardiens, marcher, marcher sans cesse dans une grande pièce dont on longe les murailles ; les chevilles enfoncent dans les lourds sabots dont on est chaussé, le cœur défaillit, il faut marcher, toujours marcher.

— Il est défendu de prononcer une parole... Les bêtes féroces mises en cage rugissent de colère : au moins cela les soulage !

— Elles se couchent en grondant lorsqu'elles sont fatiguées ; nous, pauvres malheureux, il fallait nous taire et toujours marcher !

Georget pâlisait en prononçant ces mots.

— Mais c'est un affreux supplice ! s'écria Simone.

— Oui, mademoiselle, tellement affreux que plusieurs en devenaient fous ; il n'y pouvaient résister, refusaient de marcher, se roulaient à terre en hurlant comme des bêtes !

— C'est ignoble ! déclara le docteur. Quel traitement ordonnait-on pour calmer ces crises ?

— Le cachot, monsieur, répondit Georget les yeux étincelants.

Il s'interrompit un instant, suffoquant à ces souvenirs de douleur et de colère.

Après un moment il reprit :

— Permettez-moi de passer rapidement sur ces années de misère ; la pensée que l'anchon était libre, qu'elle était heureuse soutenait mon courage. Ma patience, ma volonté de me bien conduire en dépit des souffrances, des injustices, vainquirent les mauvaises dispositions du directeur furieux de mon silence.

— On installait des ateliers à la colonie, menuiserie, forge, etc. Je devins menuisier. J'acquis en peu de temps une habileté qui me fit bien noter.

— On montrait mes travaux aux inspecteurs à l'époque des visites. Je fus félicité, nommé caporal.

— Une fanfare fut créée à la colonie ; je devins bon exécutant ; j'avais, avec ma sœur l'anchon, reçu quelques leçons du meilleur des hommes...

— De notre bon père Girodias ! Tu peux le nommer ici ! s'écria l'anchon qui avait remarqué l'hésitation de son frère.

Georget la regarda jusqu'au fond des yeux, puis, son regard se fixa sur ceux qui l'entouraient :

— Oui, dit-il, de notre bon père Girodias qui a payé de sa vie la protection qu'il nous a donnée !

— Oh ! nos ennemis, ceux de l'anchon et les miens ne reculent pas devant un assassinat.

Et Georget passa sa main sur son front pâle.

— Je reprends mon récit, fit-il ; j'étais donc menuisier et musicien. Je devins bientôt moniteur de natation.

— Oh ! ce n'est pas pour me faire valoir devant vous, madame, dit le jeune homme à Mme de Beauchamp, que j'entre dans ces détails ; ils sont nécessaires pour vous faire comprendre comment je suis parvenu à m'évader... et surtout à n'être pas repris...

— Oui, voilà qui promet d'être curieux, dit le médecin, racontez-nous cela.

— Quand me vint la pensée de m'enfuir, je travaillais à l'atelier de menuiserie. Je tombai malade. Le médecin qui me soigna s'intéressa à moi. Je le priai de déclarer que la vie au grand air était nécessaire à mon rétablissement.

— Le brave homme le fit.

— Je fus placé dans la section des colons "agricoles". Toutes les semaines, dans la belle saison, nous nous baignions dans une petite rivière qui se jette dans l'Indre.

— Un jour, un jeune homme de quinze à seize ans tomba dans la rivière. Il ne savait pas nager et disparut sous l'eau.

— Le courant était rapide à cause de l'encaissement de la rive à l'endroit où l'accident s'était produit.

— Je courus à cet endroit. J'aperçus le malheureux reparaître un instant à la surface et disparaître... Je plongeai et fus assez heureux pour le sauver.

— C'était le fils du médecin de la colonie, le docteur Raymond...

— Raymond ! je le connais !... Nous avons fait nos études ensemble ! s'écria le docteur de la famille de Beauchamp.

George continua :

— C'est le docteur Raymond qui a facilité mon évasion, monsieur. Puisque vous êtes son ami, vous lui direz quelle reconnaissance je lui garde et lui garderai jusqu'à mon dernier soupir...

— Ah, c'est lui qui vous a fait échapper ! Il a vraiment bien fait, le gaillard ! Ah ! Raymond, tu fais évader des prisonniers !

Le docteur se frottait les mains avec jubilation.

Il continua en s'adressant à Georget :

— Comment s'y est-il pris ?

— Le docteur Raymond a placé dans un endroit convenu un costume complet de son fils, des vêtements avec lesquels on le voyait

chaque jour dans les environs, ceux qu'il portait lorsque j'ai eu le bonheur de le sauver, et il me dit :

— Tu revêtiras cette vieille défroque après avoir quitté tes vêtements de prisonnier ; ma carriole sera attelée près de là, sur la route... Nous filerons à Issoudun et je te cacherais chez moi pendant quelque temps !

— Je te conduirai ensuite chez mon cousin qui est fermier près de Meaux, en Seine-et-Marne. Il te prendra comme ouvrier : tu resteras chez lui tant que tu voudras ; c'est un brave homme qui sait ce que tu as fait pour mon garçon...

— Et ce projet a réussi ? demanda le docteur.

— Oui, monsieur. Nous sommes arrivés à Meaux sans être inquiétés. Je travaillais chez les parents de M. Raymond lorsqu'un jour des comédiens vinrent donner une représentation à la ferme.

— Une jeune femme chantait, disait le chef, le répertoire de "la célèbre l'anchon la Vielleuse" que Paris acclamait chaque soir au Concert-Français.

— Ce répertoire était celui de ma l'anchon !

— Je n'eus plus d'autre idée en tête que d'aller à Paris, d'entrer au Concert-Français et de m'assurer si c'était bien l'anchon, ma l'anchon qui chantait.

— J'allai à Paris. Je me présentai au Concert-Français, il était fermé.

— Je finis, cependant, par obtenir l'adresse de "l'anchon la Vielleuse".

— Je courus au quai du Louvre.

— Le concierge me dit que sa locataire devait être chez Mme de Beauchamp, avenue des Champs-Élysées.

— Là, j'appris que l'anchon était venue ici avec vous.

— Je retournai à Meaux, je racontais à mon maître que je venais de retrouver ma sœur et je le priai de me laisser partir.

— Il y consentit.

— J'écrivis au docteur Raymond à qui je confiai une partie des misères de ma jeunesse et je lui appris que j'espérais retrouver bientôt ma sœur.

— Cela fait, je me suis mis en route.

— Vous savez le reste ; j'ai pu arracher ma pauvre l'anchon au scélérat qui la persécutait !

Lorsque Georget eut fini ce récit, Jacques vint lui serrer la main.

— Vous resterez avec nous, lui dit-il. Ma mère et moi nous allons nous occuper de votre libération.

Huit jours après, cette libération était accordée ; Mme la comtesse de Beauchamp répondait de Georget et le gardait auprès d'elle.

On apprit à Beauchamp, par les journaux, que Blanche de Pervençère, accompagnée de son beau-frère, M. Gaston de Pervençère et d'un ami de ce dernier, M. de Montaiglon, venait de s'embarquer à Tripoli où elle s'occupait d'organiser une caravane pour se mettre à la recherche de Renaud de Pervençère, car Blanche ne voulait pas croire à la mort de son mari.

Selon les journaux, le seul espoir de la courageuse jeune femme était de retrouver les restes de son mari assassiné par les Touareg, tribus pillardes du Sahara.

L'époque de rentrer à Paris approchait pour Mme de Beauchamp.

Depuis plus d'un mois le docteur était parti.

Un matin, Georget demanda à Jacques de Beauchamp à l'entretenir en particulier.

Jacques le reçut.

— J'ai pris une détermination, monsieur, et je vous prie de me faciliter les moyens de la réaliser.

— De quoi s'agit-il ?

— Je veux être soldat, monsieur. C'est, après les épreuves de mon enfance, la seule carrière honorable qui me reste ; facilitez-moi le moyen de m'engager sans que mon triste passé soit connu et je vous promets que je saurai, par ma conduite, prouver que je méritais les bontés que vous avez eues pour moi.

— Vous quitteriez votre sœur ?

Dans les yeux de Georget une flamme passa.

Il saisit les mains de Jacques de Beauchamp dans les siennes.

— l'anchon m'a confié son secret, monsieur, dit-il d'une voix tremblante d'émotion ; vous l'aimez, elle est sous votre sauvegarde, l'anchon n'a plus rien à craindre.

— Non, sur l'honneur, je vous l'affirme. Moi vivant, un ennemi n'approchera pas de celle qui est ma fiancée, de l'anchon qui sera bientôt ma femme.

La famille de Beauchamp sut en effet aplanir toutes les difficultés et Georget put s'engager sans qu'on sût rien de son passé.

Il fut versé dans le 3e zouaves et s'embarqua pour Constantinople.

Quelque jours après le départ de Georget, Jacques avouait à sa mère son amour pour l'anchon.

Mme de Beauchamp resta muette d'étonnement.

— Oui, ma mère, je l'aime et n'aurai jamais d'autre femme qu'elle !... Oh ! je vous en prie, ne refusez pas votre consentement